

MUNICIPALES : LE PARTI SOCIALISTE SOLIDE SUR SES BASES LOCALES

Émeric Bréhier, Sébastien Roy

23/05/2020

Dans le cadre du dossier que la Fondation consacre au décryptage du premier tour des élections municipales du 15 mars dernier – alors que le Premier ministre vient d'annoncer la tenue du second le 28 juin prochain –, Émeric Bréhier et Sébastien Roy reviennent sur les bons scores du Parti socialiste, qui reste solide sur ses bases locales.

Le 15 mars 2020 au soir, le Parti socialiste peut être satisfait, il a tenu, et même plutôt bien tenu. Plus de 51% de ses sortants de 2014 sont réélus. Le scrutin municipal de 2014 avait été catastrophique pour le parti et 2020 n'aura pas été une reconquête. Toutefois, pour un parti qui avait été laissé pour mort, ou presque, par ses concurrents ainsi que par la sphère médiatique, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a parfaitement résisté. Avec 87 villes conservées au soir du premier tour sur 168 sortants, cela porte à 51,79% le taux de réélection des socialistes, ce qui est supérieur à la moyenne de réélection au premier tour pour les communes de plus de 10 000 habitants. Plus que la moyenne de réélection des maires étiquetés, qui est de 50% tout juste, et plus encore si l'on considère tous les maires des villes au-dessus de 10 000 habitants, où le taux de réélection est de 48,05%. Ce niveau de réélection suit parfaitement l'implantation socialiste et demeure fidèle à la carte de 2014 et aux disparités régionales : plus de 35% des maires réélus le 15 mars dernier sont « socialistes » en Aquitaine alors que ce niveau tombe à 9,52% en Auvergne-Rhône-Alpes et à 13,16% dans la région Grand Est. Pour autant, les élus socialistes ont bien résisté partout et sur une strate qui va de 10 000 habitants à 2 millions d'habitants. Si aucune ville de plus de 100 000 habitants n'a été conservée dès le premier tour, il n'en reste pas moins que de grandes villes l'ont été dès le 15 mars 2020 au soir. On notera la réélection, parmi tant d'autres, de Bertrand Kern à Pantin (93), de Luc Carvounas (député de la circonscription et ancien maire avant d'être élu député en juin 2017) à Alfortville (94), de Frédéric Cu villier à Boulogne-sur-Mer (62) ou de Jean-François Egron à Cenon (33). On notera aussi que, dans les régions où le Parti socialiste avait connu un net recul, là aussi, il résiste bien. Ainsi, les réélections d'Olivier Girardin à La-Chapelle-Saint-Luc dans l'Aube, de Jean-François Debat à Bourg-en-Bresse dans l'Ain ou bien de Frédéric Vigouroux à Miramas dans les Bouches-du-Rhône sont la marque que ce maintien des positions du Parti socialiste est commun à tout le territoire. Partout, le parti à la rose a résisté à proportion de son

implantation.

Il faut aussi noter quelques conquêtes ou reconquêtes, ainsi la victoire de Rafika Rezgui à Chilly-Mazarin face à un sortant Les Républicains (LR) ou de Dieunor Excellent soutenu par le Parti socialiste qui conquiert Villetaneuse face à une sortante Parti communiste.

Ce premier tour fut marqué que par une défaite notable à Dax, dans les Landes, où les socialistes perdent la mairie au profit de La République en marche (LREM).

Mais cette très bonne tenue du Parti socialiste lors de ces municipales est aussi marquée par de très bons premiers tours pour bon nombre des sortants socialistes qui, même s'ils sont contraints à un deuxième tour, se retrouvent en ballottage favorable, voire très favorable, et auraient ainsi pu conserver leurs mairies au lendemain d'un hypothétique second tour. Johanna Rolland à Nantes recueille 31,36% des suffrages, distançant ainsi de plus de 11 points son adversaire de droite et sa challenger écologiste. Dans la capitale bourguignonne, François Rebsamen, avec 38,25%, réalise le double de son adversaire LR et la liste Europe Écologie-Les Verts (EELV) ne franchit que de peu les 15% des suffrages. Au Mans, Stéphane Le Foll, qui avait dû faire face à la dissidence d'une ancienne députée socialiste, obtient 42% des suffrages exprimés, avec des écologistes à 9,98%, une droite à 8,53% et La République en marche (LREM) à 7%, il est, lui aussi, vraisemblablement à peu près sûr de se succéder. À Clermont-Ferrand, Olivier Bianchi semble assuré de conserver sa mairie du haut de ses 38,10% et largement devant son concurrent de droite distancé de plus de 17 points. Voilà pour les ballottages les plus favorables.

On notera, dans un deuxième temps, qu'un certain nombre d'édiles socialistes sortent nettement en tête tout en étant fortement challengés par des listes EELV. C'est le cas de Nathalie Appéré à Rennes, qui réalise 32,78% des suffrages, quand Les Verts font 25,37%, mais c'est aussi le cas pour la maire de Lille Martine Aubry qui frôle les 30% mais est talonnée par le candidat vert qui réalise un score de 24,53%. Dans cette catégorie, on notera aussi le score de Nicolas Mayer-Rossignol à Rouen qui, finalement, avec 29,52%, devance le candidat EELV de 6 points, alors que Rouen avait été, un temps, donnée aux écologistes par les analystes.

Enfin, regardons un instant la performance de certains candidats EELV afin d'éclairer la performance du Parti socialiste. Si la candidate verte Anne Vignot semble en mesure de prendre la mairie de Besançon avec 31,21%, elle réussit ce score en alliance avec le Parti socialiste. À Bordeaux, où, pour la première fois depuis la Libération, l'élection du maire nécessitera un second tour, comme à Besançon, le candidat EELV réussit une performance mais, là aussi, soutenu par le Parti socialiste. Il n'y a qu'à Grenoble que le maire sortant EELV, Éric Piolle, avec plus de 46%, est

semble-t-il assuré de conserver sa mairie en ayant été en concurrence avec le Parti socialiste qui avait pourtant tenu la ville jusqu'en 2014.

Reste que ce constat doit être complété par l'examen des résultats à Paris, Lyon et Marseille. Pour ces trois villes, il est bien plus contrasté. Avec, d'abord, un échec cuisant à Lyon où le Parti socialiste ne pèsera pas, ou si peu. Anne Hidalgo, si elle réussit son premier tour en étant en tête et loin devant les écologistes, reste, toutefois, loin de ses scores de 2014. Si à l'évidence elle a été en partie favorisée par la dissidence « Villani » et les soubresauts de la candidature LREM, force est de constater qu'elle sort de ce premier tour en une relative position de force. Si rien n'était encore joué le 15 mars au soir, la maire de Paris semblait bien en mesure une seconde fois de remporter les élections municipales. Et, ainsi, de prendre date pour la suite de la vie politique nationale. Enfin, il y a une belle surprise marseillaise avec le Printemps marseillais qui, quant à lui, distance sans appel les écologistes qui avaient refusé l'union et LREM (qui s'effondre après des attermolements incessants sur le dispositif politique), et apparaît ainsi en mesure d'être l'alternative aux héritiers de l'époque Gaudin.

Si le Parti socialiste a donc globalement tenu dans ses bastions, parfois même à la surprise de certains, force est de constater, toutefois, que ces surprenantes élections municipales de mars 2020, qui n'ont donc eu lieu que partiellement, ne lui ont pas permis de récupérer, à quelques rares exceptions près, des villes perdues six ans auparavant. Chacun se souvient, en effet, que la déculottée avait été particulièrement sévère. On ne comptait plus, alors, les communes, dont certaines étaient considérées comme d'imprenables forteresses, qui étaient tombées sous le coup de la vague bleue. Cette fois-là, l'alternance avait même dépassé par son ampleur les précédentes vagues politiques : rose en 1977, 1989 et 2008 ; bleue de 1983 et 2001. Bien entendu, certaines villes changèrent de nouveau de couleur politique après avoir connu l'alternance six ans auparavant. Parmi elles, on peut citer Anglet, Angoulême, Brive-La-Gaillarde, Narbonne, Thionville, Valence, Colombes, Asnières-sur-Seine, Roanne, Laval, Reims, Toulouse... Mais le choc fut surtout dû au fait que de nombreuses communes changèrent de couleur politique pour la première fois depuis longtemps : Angers, Belfort, Bobigny, Chambéry, La Roche-sur-Yon, Limoges, Nevers, Niort, Quimper, Pau, Saint-Ouen, Chelles, Palaiseau, Villejuif, pour n'en citer que quelques-unes. Bien évidemment, comme chaque fois, des raisons locales peuvent participer à l'explication de telle ou telle défaite : renouvellement non assuré, passage de témoins mal ou pas organisé, division des forces de gauche sur des enjeux sans peu de résonances locales, mais aussi véritable travail d'implantation mené de longue haleine, ou avec entrain, par les challengers de la droite. Et si, comme chaque fois, le parti au pouvoir mit en avant les considérations locales, certes bien présentes, force est de constater que, lors de ces élections de 2014, les questions nationales participèrent pour beaucoup des lourdes défaites.

Assurément, la spécificité du contexte électoral de mars dernier explicite en grande partie l'incapacité de la gauche en général, et du Parti socialiste en particulier, à reconquérir les villes perdues six ans plus tôt. Nombre de ces villes ayant été perdues devant des concurrents issus de la droite républicaine, ceux-ci sont parvenus, selon les situations, à conforter leur socle électoral en s'adjoignant la « marque » LREM, ou en jouant la carte de l'opposition au gouvernement du président de la République. L'incapacité de la gauche n'induit donc pas une victoire de la droite demeurée fidèle à la direction nationale des Républicains. Là aussi, les choses sont bien plus floues que naguère. Il n'empêche, nombreuses sont les villes perdues en 2014 où la gauche n'a pas su ou pu empêcher la réélection du maire sortant issu de la droite républicaine dès le premier tour : Angers, Anglet, Angoulême, Asnières-sur-Seine, Aulnay-sous-Bois, Brive-La-Gaillarde, Caen, Chalons-sur-Saône, Charleville-Mézières, Montbéliard, Nevers, Niort, Reims, Roanne, Tourcoing, Valence, Chelles, Viry-Châtillon, Palaiseau, L'Haÿ-les-Roses, Poissy, Conflans-Sainte-Honorine, Le Blanc-Mesnil, Roissy-en-Brie, Livry-Gargan, Salon-de-Provence, Saint-Priest, Saint-Chamond, Joué-lès-Tours, Pessac, Florange, Brignoles. Pire, si le second tour avait dû avoir lieu le 22 mars 2020, les espoirs, parfois fragiles, de reconquête n'eurent pas été, loin de là, à la hauteur des défaites de 2014. Il n'en demeure pas moins que certains étaient réels :

- à Argenteuil, où le duel entre Georges Mothron et Philippe Doucet se poursuit de plus belle, ce dernier, en frôlant les 30%, disposait de réserves sur le papier avec la présence de deux listes divers gauche (DVG) cumulant 18% des suffrages exprimés ;
- à Nancy, où le président du Conseil départemental, Mathieu Klein, parvient non seulement à rassembler près de 38% des suffrages exprimés, à mettre le maire sortant Laurent Hénart (du Parti radical mais soutenu par l'ensemble de la droite et par LREM) à quatre points derrière, mais surtout dispose de réserves de voix avec la liste EELV qui dépasse les 10% des suffrages exprimés, ainsi que celles - dans une moindre mesure assurément - de LFI à 4,48%. Si la fusion entre les listes EELV et de Mathieu Klein venait à se réaliser, alors Nancy pourrait connaître un changement d'orientation municipale historique ;
- à Aubagne, où la tête de liste d'union de la gauche avec 10 points de retard sur le maire (LR) sortant aurait pu compter sur le soutien d'EELV (8,74%), d'une liste DVG (8,09%) et sur la capacité du Rassemblement national (RN) de se maintenir ;
- à Bobigny, le Parti communiste (PC), avec 37,65% des suffrages exprimés, pouvait compter sur l'apport des 11 points du Parti socialiste et des 6,4% de La France insoumise (LFI) face au maire Union des démocrates et indépendants (UDI) à moins de 27% ;
- à Chambéry, où l'ancien ministre du Logement, Thierry Repentin, avec 22,64%, a fait jeu égal avec la liste EELV (22,46%) lorsque le maire sortant Michel Dantin dépassait juste les 37% ;
- à Laval, également, où la liste d'union de la gauche frôle les 34% à 6 points du maire sortant mais dans laquelle EELV réalise une belle performance avec 17,58% ;

- à Narbonne, les trois listes d'union de la gauche, DVG et EELV totalisent 45 points contre un peu plus de 36 au maire sortant LR ;
- à Quimper, la ville de Bernard Poignant, la candidate DVG, avec 32,06%, devance de 2 points le maire sortant, laissant loin derrière la députée LREM Annaïg Le Meur (13,75%) ;
- à Saint-Ouen, l'ancien responsable national du Parti socialiste, Karim Bouamrane, avec 24,35%, est au coude-à-coude avec le maire sortant (26,65%) et devance les deux listes DVG qui, toutes deux, atteignent près de 30 points et peuvent se maintenir ;
- à Athis-Mons, Jean-Jacques Grousseau (33,64%), lui aussi, devance la maire sortante (LR) de 2 points (31,36%) et aurait dû composer avec Patrice Finel à la tête d'une liste de gauche (19,45%) et d'une liste DVD à plus de 15% ;
- à Colombes, où la maire sortante, qui avait reconquis son siège lors des dernières élections, était en ballottage difficile, avec 34,2% contre 30,13%, à son opposant de la gauche rassemblée et une liste d'union du centre à 21,59% ;
- à Villepinte, où la maire (LR) sortante, avec 27,86%, ne devançait la liste DVG que de 3 points lorsque deux autres listes DVG rassemblaient près de 28% des suffrages exprimés tout en pouvant chacune d'entre elles se maintenir ;
- à Noisy-le-Sec, où le maire UDI sortant, avec 27,99%, était devancé de 5 points par son opposant DVG Olivier Sarrabeyrousse qui pouvait compter sur un éventuel soutien d'EELV (12,66%), du Parti socialiste (6,52%) et d'une autre liste DVG (11,54%) ;
- à Villeparisis, où le maire sortant, avec 35,67%, était devancé de 6 points par la liste d'union de la gauche (41,39%) et où une liste du centre recueillait 13,64% et une liste divers un peu moins de 10% ;
- à Périgueux, où le maire sortant était en grande difficulté avec seulement 19,16% des suffrages exprimés contre 17,37% pour la liste du Parti socialiste, 15,11% pour celle de LREM, et où deux listes DVG cumulaient plus de 25% ;
- Toulouse, le 15 mars dernier, a confirmé la possibilité d'une alternance au profit de la gauche, mais pas du Parti socialiste, puisque la liste Archipel citoyen, avec plus de 27%, pouvait bénéficier du soutien de celle soutenue par le Parti socialiste, qui avait recueilli plus de 18%, et que celle conduite pour Génération-s par l'ancien maire Parti socialiste Pierre Cohen était parvenue à dépasser les indispensables 5% pour pouvoir fusionner.
- Enfin, Tours, où la gauche rassemblée, avec plus de 35% des suffrages exprimés, devançait de plus 10 points celle du maire sortant et celle de LREM de 23 points !

Quant aux autres communes perdues en 2014, si le maire sortant n'était pas parvenu à conquérir dès le premier tour 50% des suffrages exprimés, force est de constater que son score du premier tour lui laissait augurer une possible victoire. Tel était, par exemple, le cas à Belfort, Évreux, La Roche-sur-Yon, Limoges (ville détenue par le Parti socialiste depuis 1912 et où le maire de droite

sortant obtient 46,21% des suffrages exprimés...), Pau, Roubaix, Saint-Étienne, Thionville, Villejuif, Clamart, Romans-sur-Isère, Sens, Maubeuge, etc.

Au final, ces élections municipales de 2020, à ce stade, apparaissent comme bien en demi-teinte pour le Parti socialiste. Côté pile, il est parvenu à maintenir, à ce stade, son réseau d'élus municipaux qui fait sa force première depuis de nombreuses années. Et, même si ce « socialisme municipal » a fait, pendant de nombreuses années, l'objet de critiques, aussi (surtout ?) en interne, force est de constater que, sans lui, sa capacité d'action nationale serait plus entamée encore qu'elle ne l'est déjà. À cet égard donc, le pari est réussi pour l'équipe dirigeante d'Olivier Faure. Même si, reconnaissons-le, les élus sortants mirent bien rarement en avant leur appartenance au parti à la rose. D'abord, de toute évidence, parce que l'étiquette n'était pas jugée électoralement porteuse par nombre d'entre eux. Ensuite car, fort classiquement en ces temps de « vache maigre », l'insistance sur le « local » prévalut dans nombre de municipalités sortantes. Enfin, nombreux étaient les édiles à ne pas en voir l'utilité tant leur appartenance à ce parti plus que centenaire était connue de toutes et tous. Ce constat ne vaut d'ailleurs pas uniquement pour le Parti socialiste. Il est tout aussi valable pour l'autre grand parti du « monde d'avant », Les Républicains. Les uns comme les autres devront donc s'en souvenir lorsque sera venu le temps de tirer, ou de s'y essayer, des conclusions nationales de ces scrutins locaux. Mais, somme toute, il n'est pas illogique que le Parti socialiste ne boude pas son plaisir face à la résistance qu'il a su démontrer à l'occasion de ces élections municipales. Côté face, le parti dirigé par Olivier Faure n'est pas, à ce stade, parvenu à reconquérir le terrain perdu sur la droite républicaine en mars 2014. Rares furent les communes reprises dès le premier tour et peu nombreuses étaient celles qui auraient pu l'être si le second tour avait dû se dérouler « normalement » le 22 mars. Le bilan pourrait s'avérer au final pour le PS « globalement positif » au soir du second tour le 28 juin. Une chose est néanmoins certaine, plus encore si les résultats des prochains scrutins devaient confirmer ceux de mars dernier, la force attractive du Parti socialiste sur le plan local demeure.

Reste à savoir si ces éléments de résistance constitueront le fondement d'une nouvelle attractivité nationale dans le cadre d'une refondation programmatique profonde ou si, *a contrario*, comme pour le PCF, ils agiront comme les traces toujours visibles mais insuffisamment propulsives d'un monde perdu, tel un Atlantide.